

LIGUE OUEST

994/05/1A

Agrément n°04 355 123
du ministère de la Jeunesse et des
Sports

N° SIRET : 438 044 257 00022

Pôle activités

NOTE D'ORGANISATION
CRITÉRIUM DE CROSS
DE LA LIGUE OUEST
Le jeudi 23 mai 2024
La Roche-sur-Yon (Vendée)

ANNEXE 1 : Développement durable
ANNEXE 2 : Plan d'accès
ANNEXE 3 : Bulletin d'engagement réservé ASAG

1. GÉNÉRALITÉS

Le critérium de cross de la Ligue Ouest de la FCD sera organisé le **jeudi 23 mai 2024** par la section ASAG de la compagnie de gendarmerie de la Roche-sur-Yon.

Cette compétition inscrite au calendrier de la Ligue se déroulera sur le site **de l'hippodrome, complexe sportif des Terres Noires**, rue Robert Dauger, 85000 La Roche-sur-Yon.

2. ORGANISATION TECHNIQUE

a) Club organisateur :

ASAG des Pays de Loire « Section ASAG » compagnie de gendarmerie de Vendée.

b) Responsable de l'organisation :

Capitaine ALCASOU Sébastien

Adjudante JAOUËN Camille - camille.jaouen@gendarmerie.interieur.gouv.fr

c) Conseiller technique sportif Ligue Ouest :

Joël VIOLLE - 06 61 86 99 46 - violle.joel@bbox.fr

d) Règlement particulier :

Deux courses inscrites au programme :

- 6700 m pour les féminines
- 8400 m pour les masculins

e) Déroulement de la compétition :

09h00 : Accueil des concurrents et remise des dossards (prévoir épingles) ;

10h00 : départ des courses ;

11h30 : proclamation des résultats ;

12h30 : repas.

f) Récompenses pour le critérium de Ligue :

Hommes et femmes

- Espoirs 2002/2004
- Seniors et Master 0 : 1985/2001
- Master 1 et 2 : 1975 /1984
- Master 3 et 4 : 1965/1974
- Master 5 et 6 : 1955/1964
- Master 7 et avant : 1954.

Equipes

- 1^{re} équipe femme toutes catégories confondues (classement /3)
- 1^{re} équipe masculins toutes catégories confondues (classement /3)

g) Jury

- **Directeur de course** : MONTI Éric (Président ASAG RGPL)
- **Chronométreur** : VIOLLE Joël (CTS)
- **Représentant Ligue Ouest** : RAMBEAU Jean-Louis

3. DISPOSITIONS LOGISTIQUES

a) Transport :

Le transport est à la charge des clubs participants.

b) Restauration :

Salle Marcel Paul sur le site de l'hippodrome (Cf plan joint).

Le coût de ce repas sera pris en charge par la Ligue Ouest uniquement pour les licenciés FCD (facture à adresser à la Ligue par l'organisateur, pour le remboursement).

c) Soutien santé :

Le soutien santé de la manifestation sera assuré conformément au règlement médical de la FCD, appendice 4, et organisé pour que les éventuelles victimes soient secourues dans les délais au plus identiques à ceux que supporteraient les accidentés de la voie publique. En cas d'incident, il sera fait appel au dispositif de secours civil (Pompiers, SAMU).

d) Divers :

La remise des récompenses sera organisée à l'issue de la compétition.

4. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

a) Licences et documents :

Chaque concurrent devra être en possession de sa licence FCD 2023/2024 et/ou d'un certificat d'aptitude à la pratique de la course hors stade en compétition si le code « Activité » de la licence FCD est autre que : course hors stade.

La participation à une course hors stade est subordonnée à la présentation d'une licence sportive en cours de validité avec questionnaire médical à jour.

b) Engagement :

Droits d'inscription : 5,00 € par compétiteurs licenciés FCD. Aucun paiement sur place. Une facture sera adressée au club à l'issue de la compétition.

Procédure d'inscription : Les inscriptions se feront via l'application SYGEMA **avant le 17 mai 2024** (délai de rigueur).

Pour des raisons d'assurance et de repas, **inscription des organisateurs** sur SYGEMA.

c) Financement :

Les frais d'organisation seront pris en charge par la Ligue Ouest. Le club organisateur fera parvenir au secrétariat de la Ligue Ouest les différentes factures pour paiement ou remboursement. Les factures devront être libellées à l'ordre de la « Ligue Ouest FCD ».

d) Assurances :

La licence FCD couvre les risques dans les conditions du contrat y compris au cours des transports (véhicules inscrits sur SYGEASSUR).

e) Bilan activités :

A l'issue de la compétition, le CTS de la Ligue adresse aux différents destinataires, la fiche bilan activités.

f) Droit d'image :

Tout participant autorise expressément la FCD et ses partenaires à utiliser les images (fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion du cross de La Roche-sur-Yon et sur lesquelles il pourrait apparaître), à des fins publicitaires, promotionnelles et d'information concernant les activités de la FCD pour la durée la plus longue prévue par la loi.

5. DEVELOPPEMENT DURABLE

Voir annexe 1.

Gérard HAUSE
Vice président de la Ligue Ouest
En charge du pôle activités



Destinataires (par courriel) :

- Président de la Ligue Ouest
- Membres du comité directeur de la Ligue
- Trésorier général de la Ligue
- Président des clubs LO/FCD
- Conseiller Technique Sportif Course Hors Stade de la Ligue
- Adjudante Camille JAOUEN camille.jaouen@gendarmerie.interieur.gouv.fr

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE PENDANT UNE MANIFESTATION BONNES PRATIQUES ET ÉCO-GESTES



ORGANISATION

- Intégrer au comité d'organisation une personne sensibilisée au développement durable.
- Respecter la réglementation en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.
- Tenir compte des considérations environnementales dans le choix du lieu d'organisation en intégrant la préservation de la faune et de la flore.
- S'assurer de l'accessibilité du site au plus grand nombre et plus particulièrement aux personnes à mobilité réduites.
- Assurer l'accueil et la surveillance des participant-e-s et du public sur les espaces protégés.

COMMUNICATION

- Privilégier le dématérialisé au papier. Utiliser du papier recyclé. Limiter la couleur et choisir le mode « brouillon » des imprimantes quand c'est possible.
- Limiter les transferts de courriers électroniques aux destinataires
- Réaliser la signalétique en matière recyclable et la retirer une fois la manifestation terminée.

TRANSPORTS

- Inciter à l'utilisation des transports collectifs ou au covoiturage pour venir sur le lieu de la rencontre.

RESTAURATION / HÉBERGEMENT

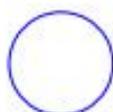
- Privilégier les circuits d'approvisionnement courts.
- Utiliser des ustensiles recyclables (couverts, gobelets,...).
- Prévoir le tri sélectif des déchets.
- Sensibiliser à la consommation d'eau.
- Veiller à la mise à disposition de toilettes + PMR.

BOUGEZ AVEC LA LIGUE OUEST !

ANNEXE 2

Plan d'accès

→ Hippodrome des Terres Noires, rue Robert DAUGER 85000 La Roche Sur Yon (D2)



Gymnase Pelé : Lieu de RDV (remise dossards, vestiaires, douches, repas)



Parking réservé Gendarmerie

